

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mercredi 2 septembre 2026 à 19 H 00 en salle du conseil

Membres présents : Christine GOUJAT, Éric COMOGLIO, Magaly PONCET, Olivier FAUGERE, Nadia GUIGNIER, Patricia VILLAIN, Jean-Paul COUTAREL, Jean-Louis DURAND, Célia HERNOUT, Delphine DEBRUN, Florentin THOREL, Bastien CHARRIER, Evelyne PIEGAY et Gille CODIS.

Membres absents ou excusés : Benoît PAYNEAU

Secrétaire de séance : Nadia GUIGNIER

Validation du PV du 1^{er} juillet 2026

- Ajout d'une délibération pour désignation du délégué agents et du délégué élu au CNAS : le point était prévu à l'ordre du jour, Madame GOUJAT précise qu'il faut juste délibérer pour cette désignation.
- Suppression d'une délibération pour modification de temps de travail d'un agent polyvalent : du fait de l'absence de l'agent polyvalent, Madame GOUJAT propose de reporter cette modification de délibération lors d'une prochaine séance.

1) Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

- Nomination du délégué CLECT :

Lors du Conseil du 21 mai dernier, Madame GOUJAT avait proposé de représenter la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Les membres du Conseil avaient approuvé cette nomination, sauf qu'entre temps, nous avons eu l'information qu'il fallait prendre une délibération pour la désignation du délégué CLECT.

Madame GOUJAT propose donc une nouvelle fois d'être le délégué à cette commission.

Délibération n°2026 09 34	Contre 0	Abstention 0	Pour 14
----------------------------------	-----------------	---------------------	----------------

- Retour sur les commissions :

- o PEDT le 7 juillet : présentation du PEDT auquel a assisté Delphine DEBRUN. Un état des lieux de nos services scolaires et périscolaires a été communiqué au service jeunesse interco. Proposer un parcours cohérent avant, pendant et après l'école. Travail de brainstorming en groupe. Très axé sur les accueils de centres de loisirs. État des lieux des établissements des 32 communes.
- o Mutuelle intercommunale le 15 juillet : groupe de travail sur l'appel d'offre pour 2027-2032
- o Plateforme BIP BOP le 21 juillet : présentation de la plateforme pour les futurs participants et le fonctionnement. Il s'agit d'une plateforme d'entraide. Une prochaine réunion a lieu le 18 septembre en mairie de Frontenas
- o Agriculture et biodiversité : réunion le 16 septembre. Jean-Paul COUTAREL devrait y assister.

- Divers :

- o Nous avons reçu les 4 arceaux vélos pour être installés entre les 2 parkings de la Mairie et vers l'arrêt de bus des Mouilles. La CCBPD disposant d'un budget supplémentaire, nous avons commandé 4 arceaux supplémentaires pour une installation vers la salle d'animation rurale et vers l'école. Monsieur CODIS propose que les arceaux prévus sur le parking de la mairie puissent être déplacés à la SAR ou à l'arrêt de bus du Mapas.
- o La commission économie se réunira le 10 septembre, Madame PIEGAY, Monsieur CODIS sont conviés
- o Monsieur COMOGLIO participera à l'atelier du groupe D de la commission mobilité le 22 septembre, pour travailler sur le schéma directeur cyclable.
- o Olivier FAUGERE participera au prochain bureau des maires le 9/09

2) Syndicats intercommunaux

SIEVO : prochain comité le 22 septembre à Frontenas

SYDER : prochain comité le 26 novembre

SMAPS : prochain comité le 15 septembre

3) Voirie/Espaces verts

- Point sur la crise sécheresse et la fermeture du lavoir :

Selon un arrêté préfectoral, nous avons été contraints de fermer la pompe du lavoir pour une durée indéterminée. Seuls, les agriculteurs et autres détenteurs d'animaux, sont autorisés à venir pomper pour leurs besoins, en demandant la clé de restriction auprès du secrétariat de Mairie.

Cet arrêté interdit entre autres l'arrosage des massifs de fleurs. Nous avons donc respecté ces consignes et arrêté les arrosages à compter du 10 août. Les fleurs ont malheureusement souffert des canicules qui ont suivi. La commission fleurissement devra se pencher dans un proche avenir sur la nécessité de planter des végétaux plus résistants à la chaleur.

Célia HERNOUT demande si nous avons des cuves de rétention. Ce projet pourrait être étudié dans le cadre du plan de travaux pluriannuel ou d'appels à projets ou d'autres subventions.

- Concours de fleurissement : le jury du concours de fleurissement de la CCBPD est passé le 28 juillet : aucun membre de la commission était présent, le jury a donc fait seul le tour des massifs. Nous n'avons à ce jour aucun retour.
- Ruisseau de Chambonne : Monsieur COMOGLIO va prendre contact avec l'entreprise SORNET et les Brigades vertes ou d'autres entreprises ou organismes pour faire un curage du ruisseau de Chambonne qui longe l'aire de loisirs et le lotissement des prés de la fontaine. Il est en effet constaté une invasion de ronces et autres végétaux invasifs, fragilisant les clôtures mitoyennes avec le lotissement.

4) Travaux Bâtiment

- Retour sur les travaux été 2026 : de nombreux travaux ont été réalisés durant l'été notamment à l'école maternelle : remplacement d'urinoirs et pose de cloisonnettes, remplacement des luminaires en dalles LED, pose d'une barrière sur l'escalier entre les 2 cours. Du fait de la canicule, dans l'urgence nous avons fait le choix d'installer des ventilateurs dans toutes les classes.
- Le remplacement d'extincteurs à l'école, l'église, la mairie et la SAR a été effectué le 2 septembre
- Divers : la commission travaux s'est réunie ce vendredi 28 août pour étudier les raccordements des réseaux autour du lavoir. Monsieur CODIS est chargé d'être l'interlocuteur entre la mairie, le SIEVO, le SMAPS et les entreprises. Gille CODIS posera les questions lors du prochain comité du SIEVO. Florentin THOREL propose de faire un visuel 3D pour nous présenter le projet d'aménagement pour une présentation à la réunion des associations du 9 octobre.
- Commission travaux : Comme il avait été précédemment évoqué, la commission travaux se réunira prochainement pour étudier et mettre en place un plan de travaux sur plusieurs années.
- Éric COMOGLIO alerte sur la cheminée de l'église qui semble être fendue. Un contact sera pris rapidement pour faire constater par un maçon.
- Christine GOIJAT précise qu'Euro Combles vient en mairie et visiter l'école le 9/09 à 8h30 pour l'isolation des combles. Le coût pour la commune serait de 1€. Monsieur COMOGLIO et Monsieur CODIS seront présents.

5) Urbanisme

- Autorisations d'urbanisme

Beaucoup de dossiers ont été déposés durant la période estivale avec des poses de panneaux photovoltaïques, piscines, pergolas. Au global, depuis le début de l'année 2026, 7 PC (permis de construire) et 30 DP (demande préalable de travaux) ont été instruits, soit un rythme soutenu d'une cinquantaine de dossiers par an (ou 1 par semaine), ce qui démontre le dynamisme du patrimoine de notre village.

Monsieur FAUGÈRE présente en détail au conseil, certaines demandes comme Ozallée Ranch le long de la RD338, la maison au-dessus du parking de l'OPAC qui est en cours de vente avec un projet de 2 logements et le règlement du lotissement de la Buissonnière qui devra être modifié pour permettre à la propriété DASILVA/BRUNEAU de vendre leur maison en 2 lots.

- Contentieux d'urbanisme

Pour le dossier STEFAN, l'avocat de la commune essaie de joindre l'avocat de la partie adverse pour valider l'accord verbal pris lors d'un rendez-vous avec les différentes parties en juin dernier. L'Etat a appelé la seconde astreinte, pour rappel la première courrait jusqu'à octobre 2023.

Concernant le dossier PHILIBERT, le mémoire a été déposé par Maître DELAMARRE avocat au Conseil d'Etat. Les voisins de Mme et M. PHILIBERT alertent qu'un panneau de permis a été apposé, ils demandent à connaître l'avancée de ce dossier et la position de la commune. Madame GOUJAT recevra prochainement ces personnes pour faire un point sur le dossier.

Pour le dossier de Madame et Monsieur DURY, suite à la rencontre du 30 juin, nous n'avons toujours pas de retours de leur part pour la mise en conformité des travaux. Un nouveau courrier amiable va être envoyé rapidement par Madame le Maire.

Il en est de même concernant le mobil-home installé sur la propriété de Monsieur STISSICH.

6) Organisation municipale

- Désignation d'un délégué FIBOIS : Madame GOUJAT propose de nommer Monsieur Benoît PAYNEAU correspondant FIBOIS. Monsieur PAYNEAU étant membre du conseil d'administration de FIBOIS, il a accepté de représenter la commune.
- Désignation de 2 délégués Ambroisie : Madame GOUJAT propose de demander à Monsieur LAURENT, agent technique qui sillonne régulièrement la commune d'être ce référent ambroisie. Il conviendrait cependant que le deuxième délégué soit un élu de la commune. Jean-Paul COUTAREL se propose comme référent ambroisie.
- Désignation d'un délégué élu et d'un délégué agents au CNAS : Madame GOUJAT propose de nommer Madame BERNARD, secrétaire de mairie qui gère les ressources humaines comme déléguée agents, et Madame PONCET en charge de la gestion des agents périscolaires comme déléguée élue. Une délibération est nécessaire.

Délibération n° 2026 09 35 Contre 0 Abstention 0 Pour 14

- Désignation d'un délégué GEOPARC :
Christine GOUJAT représentera la commune au GEOPARC
- Recensement : Comme cela avait été annoncé dans un précédent Conseil, le recensement aura lieu sur notre commune début 2027. Nous avons d'ores et déjà désigné Monsieur COUTAREL comme correspondant recensement. Nous avons évoqué le fait de faire appel à la poste pour effectuer ce recensement, mais étant donné les coûts, la piste a été abandonnée. Il conviendra très prochainement de lancer le recrutement de 2 personnes pour effectuer ce recensement. Madame GOUJAT propose de travailler avec Monsieur COUTAREL pour lancer ces recrutements. Une annonce sur panneau pocket pourra être diffusée prochainement.

7) Personnel

- Point sur le personnel à la rentrée scolaire :
Les 2 ATSEM en maternelle travaillent désormais chacune 6 heures par jour durant le temps scolaire. Madame PERRET qui devait rejoindre l'équipe périscolaire a eu un problème de santé très handicapant, elle n'a donc pas pu effectuer sa rentrée. Au vu du peu de candidatures sur ce poste, il a été proposé de reporter si possible la prise de poste et d'organiser autrement le temps méridien et le ménage. Madame GOUJAT propose de recontacter Madame UNREIN pour effectuer le ménage de l'élémentaire, une personne se propose de faire le temps méridien en attendant l'arrivée de Madame PERRET, cette personne est à contacter rapidement. En attendant, Madame GOUJAT remercie les élus qui pallient cette absence durant le temps méridien.
Modification du temps de travail d'un agent polyvalent : il a été décidé de reporter cette délibération à une prochaine séance après l'arrivée d'un agent polyvalent.

8) Ecole et temps périscolaire

- Point sur la rentrée scolaire : effectifs, répartitions des classes
PS MS GS : classe de Madame PELLETIER secondée par Madame BOUILLON le lundi avec 26 élèves
GS CP : classe de Madame LE HELLO secondée durant sa journée de décharge (le jeudi) par Madame BOUILLON avec 20 élèves
CE1 CE2 : classe de Madame GEAY avec 17 élèves
CM1 CM2 : classe de Madame GUILLEMIN avec 24 élèves
Soit un effectif de 84 élèves, 10 de moins qu'à la rentrée 2025.
Les enseignantes remercient la commune pour les améliorations et les moyens supplémentaires apportés à l'école durant l'été. Le portail famille ROPACH est mis en place, il semble que les parents soient satisfaits du fonctionnement.

9) Finances

- Réactivation de la régie en sommeil :

La mairie dispose d'une régie qui était à ce jour en sommeil puisqu'il n'y avait plus de régisseur. Le régisseur et le régisseur suppléant ne peuvent pas être des personnes élues, ce ne peut être qu'un agent ou une personne extérieure.

Nous avons rencontré Monsieur BISSON du CDG qui nous a expliqué les tenants et les aboutissants de la réactivation de la régie.

L'exécutif a donc décidé de confier cette régie à une personne extérieure et nous avons proposé à Madame Danièle BELPALME, qui a été adjointe à la Mairie, Présidente du sou et commissaire aux comptes de cette même association, Présidente du club des sarments, elle a travaillé également au sein de l'Agence de l'eau et connaît parfaitement les rouages d'une gestion de la trésorerie d'une collectivité.

Concernant le régisseur suppléant aucune décision n'a été prise pour l'instant.

Nous avons décidé de prendre le temps d'organiser cette régie, un arrêté de nomination sera pris par Madame le Maire.

Une allocation d'une centaine d'euros annuelle est en principe allouée à ces régisseurs. Cette régie pourrait permettre d'effectuer des petits achats auprès de commerçants locaux auprès desquels nous ne pourrions pas ouvrir de compte et payer par mandat administratif. Cela peut aussi permettre des petits achats via internet.

- Versement d'une subvention AMF pour les incendies Gironde :

L'AMF ouvre un fonds de soutien direct aux communes sinistrées. Ce fonds s'inscrit dans la continuité du travail sur les risques et crises conduit par l'AMF depuis 2022, qui accompagne les communes dans la prévention, la gestion des risques et dans la remise en état des communes après ces événements majeurs. Ce fonds d'urgence au service des communes sinistrées a vocation à être pérennisé.

Madame GOUJAT propose de verser une aide à ce fond de soutien. Lors de précédents sinistres mondiaux, il avait été alloué une somme par habitant, Madame GOUJAT propose de verser une aide de 1 € par habitant, soit une somme arrondie à 900 €. Elle demande à l'ensemble des conseillers leur accord, ou quelle somme ils souhaiteraient allouer. Après débat, il a été décidé de verser la somme de 900 €.

Délibération n°2026 09 36 Contre 0

Abstention 0

Pour 14

- ### - Remboursement d'une dépense personnelle : Comme indiqué ci-dessus, certaines dépenses de proximité ou sur internet ne peuvent pas être payées par mandat administratif. Pour le départ en retraite de Marie Noëlle CRIONAY, nous lui avons offert une plante ainsi qu'un bon cadeau Décathlon. Les agents périscolaires ne déjeunant plus avec les enfants, elles doivent ramener leur repas à l'école. Nous avons donc équipé nos agents de mini glacières. Pour qu'elles puissent se reposer, nous avons également équipé la salle de repos de 2 fauteuils relax pliables. Enfin, pour leur sécurité, nous les avons toutes équipées de gilets fluos. Le total des dépenses avancées par Madame GOUJAT s'élève à 362.88 €.

Il est donc demandé aux membres du Conseil s'ils acceptent le remboursement de cette somme s'élevant à 362.88 € à Madame GOUJAT.

Délibération n°2026 09 37 Contre 0

Abstention 0

Pour 14

- ### - Prix des encarts publicitaires : Le bulletin va être lancé prochainement. Nous devons délibérer sur les tarifs des encarts publicitaires. A ce jour, le 1/8^{ème} de page est à 55 € et le ¼ de page est à 90 €. Ce prix avait été fixé avant le COVID et n'a pas été revalorisé depuis.

Il est proposé d'augmenter le prix de l'encart 1/8^{ème} à 60 € et celui de ¼ à 100€. Madame GUIGNIER propose également que ces encarts soient publiés pendant toute la prochaine année sur le site internet de la commune qui sera prochainement en ligne.

Délibération n°2026 09 38 Contre 0

Abstention 0

Pour 14

Concernant toujours le bulletin, nous avons reçu le devis de ON'IMAJINE qui s'élève à 3 872 €. En 2025, il était de 3 795 €. Madame GOUJAT propose de valider ce devis, sachant que la prestataire est local et qu'elle produit notre bulletin depuis une dizaine d'année.

10) Associations

- Présentation des manifestations passées et à venir
- Présentation du planning d'occupation de la SAR par la GV, le wing-shun, l'AiRe Aérée et l'école
- Nettoyage du local des associations : rendez-vous à 8 h 30 samedi 5 septembre
- Virades de l'espoir le 27/09 : 9 personnes du conseil se sont proposées pour tenir le ravitaillement de la cote 575

11) Communication

- Point sur le site Internet
Il est prévu une mise en ligne courant octobre.
- Questionnaire : Madame GOUJAT a transmis les résultats du questionnaire à l'ensemble des conseillers. Elle remercie Delphine DEBRUN pour cette synthèse très précise. Madame GOUJAT propose de se réunir à huis clos avant présentation de ces résultats à l'ensemble des habitants. Il conviendra notamment de déterminer les priorités relevées dans le questionnaire afin de répondre au mieux aux attentes des frontenassiennes et frontenassiens. Il est proposé de présenter cette synthèse lors de la réunion des associations le 9 octobre prochain. Cela peut permettre à tous de venir à la rencontre des associations tout en prenant connaissance des orientations que nous pourrions envisager.
Le conseil se réunira à huis clos le 29 septembre à 19 h 30 pour étudier les réponses de ce questionnaire.

12) Informations diverses

- Marché de Frontenas :
Henry PAUTY, « les sens ciel » ayant pris sa retraite, il s'est chargé de trouver des remplaçants pour le marché de Frontenas. Un primeur Mathieu BARDET avec la vente de fruits et légumes de saison approvisionnés directement chez les producteurs et d'autres produits au marché gare. Pascal COLAS est fromager en reconversion propose des fromages direct producteur et régionaux, mais aussi des produits d'autres régions. Il proposera également un peu de charcuterie. Ils seront tous les deux présents dès vendredi 4 septembre à partir de 15 h / 15 h 30.
- Tableau 50 ans de l'aérodrome : la CCI nous a offert une esquisse numérotée (tirage limité). Madame GOUJAT propose de l'encadrer et de l'installer en salle du Conseil, ou ailleurs.
- Maquette de l'église : Monsieur CAVELIER a fait don de la maquette de l'église qu'il a fabriqué. Il en est vivement remercié. Madame GOUJAT a vu avec la commission histoire pour trouver la meilleure place à cette maquette pour qu'elle puisse être visible par le plus de monde possible. Cette maquette rejoindra probablement l'église. Il est prévu de la protéger avec une vitrine, pour qu'elle ne subisse pas des dégradations.
- Incendie angle RD338 et route du Suel : Cet incendie est complètement involontaire et accidentel. Il ne s'agit pas d'un jet de mégot mais d'un frottement entre 2 pierres à deux endroits en même temps. L'agriculteur (et non pas une femme comme ça pu être évoqué par certains habitants) a eu le bon réflexe qui s'imposait en utilisant l'extincteur à demeure dans son tracteur et en arrosant la lisière du feu avec sa citerne d'eau. Madame GOUJAT remercie également Monsieur FAUGÈRE qui est intervenu et à aidé à l'arrosage avant l'arrivée des pompiers.
- Date des prochains conseils municipaux
 - o 7 octobre à 19h en salle voûtée, précédé à 18 h 30 de l'intronisation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes
 - o 18 novembre à 19h
 - o 18 décembre à 19 h 30 précédé du pot des agents à 18 h 30.
 - o Vœux du Maire le 16 janvier 2027 à 11h
- CMJ : Présentation du planning du CMJ par Delphine DEBRUN. Il y aura certainement la journée des CMJ à la CCBPD courant 2027 à ajouter
- Université des Maires de l'AMF : Madame GOUJAT informe le conseil que l'AMF organise les universités des Maires le 17 et 18 septembre à l'hôtel du département de Lyon. Tous les élus peuvent participer.

L'assemblée est levée à 22h

La secrétaire, Nadia GUIGNIER



Le Maire, Christine GOUJAT



Lexique :

ABF : Architecte des bâtiments de France
AESH : Accompagnant d'élève en situation de Handicap
ARAF : Association des Riverains de l'Aérodrome de Frontenas
BCD : Bibliothèque Centre Documentaire
CA : Compte administratif établi par la Mairie
CAF nette : Capacité d'Autofinancement nette
CAO : Commission d'Appel d'Offre
CAVBS : Communauté d'Agglomération Villefranche Saône Beaujolais
CCSB : Communauté de Communes Saône Beaujolais
CG : Compte de gestion établi par la trésorerie
CCBPD : Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées
CCID : Commission Communale des Impôts Directs
CDG : Centre de Gestion
CDSP : Commission de Délégation de Services Publics
CET : Compte épargne temps
CFU : Compte financier unique qui remplace le CA/CG
CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales
CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs
CIJ : Comité Intercommunal des Jeunes
CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
CMJ : Conseil Municipal des Jeunes
COR : Communauté Ouest Rhodanien
CRTE : Contrat de Réussite de la Transition Écologique Saône
CVS : Conseil Vie Sociale
DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
DP : Demande Préalable de travaux
DSC : Dotation de solidarité communale
DSIL : Dispositif de Soutien à l'Investissement Local
DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
EAJE : Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants
EL : Emballages légers
EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
EVS : Espace de Vie Sociale
FCTVA : Fonds de Compensation de Taxe sur la valeur Ajoutée
IRVE : Installation de Recharge pour Véhicule Electrique
MAM : Maison d'assistantes maternelles
MOET : Maître d'Œuvre Technique
OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation
OM : Ordures ménagères
PC : permis de construire
PCAET : Plan Climat air énergie territoriale
PCVD : Permis de construire valant division
PLH : Plan Local Habitat
PLM : Plan Local Mobilité
PLUi : Plan Local d'urbanisme intercommunautaire
PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité
SAE : Service d'aménagement économique
PMR : Personne à Mobilité Réduite
RNE : Rosé Nuits d'Été
RPQS : Rapport sur le prix et la qualité des services
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SIEVO : Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt
SIEVHA : Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Vallée d'Azergues
SMAPS : Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières
SMB : Syndicat Mixte du beaujolais
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
SYDER : Syndicat Départemental Energies du Rhône
TPI : Transport Public Individuel ou Transport Personnes Isolées
VP : Vice-Président